

LE CANADA ET LA SUISSE

Une partie du public canadien ayant été induite en erreur par certaines rumeurs sans fondement tendant à lui faire croire que la Suisse, étant serrée au centre de l'Europe entre quatre puissants Etats belligérants, se trouvait, depuis l'entrée en guerre de l'Italie, privée de toutes communications avec des ports de mer et empêchée en conséquence d'échanger ses produits avec le Canada. M. Henri Martin, Consul-Général de la Confédération Suisse pour le Dominion, a reçu du Département Politique Suisse à Berne la dépêche suivante:

"Le trafic de la Suisse avec les pays étrangers n'est nullement interrompu. Tout ce trafic va par les ports français directement, ou bien via Grande-Bretagne. La ligne par Rotterdam peut aussi être employée, mais les occasions d'expédition par la voie maritime hollandaise sont plus rares."

Le Consulat-Général de la Confédération suisse à Montréal prie respectueusement tous les journaux canadiens de reproduire cette information, et fait remarquer en outre qu'en vertu d'un Arrangement récent entre la Banque Nationale Suisse et la Banque de Montréal, tous les paiements canadiens destinés à la Suisse peuvent se faire dans le Canada entier par l'entremise de toutes les succursales de la Banque de Montréal.

Dans une lettre personnelle qui accompagnait cette circulaire, M. Henri Martin, le distingué Con-

sul-Général de la Confédération Suisse pour le Canada, nous disait combien la Suisse, innocente victime de cette guerre, avait été éprouvée par l'embrasement qui s'est étendu à toutes ses nations voisines, et quels lourds sacrifices elle avait dû s'imposer pour maintenir sa neutralité et se faire respecter parmi cette épouvantable fournaille.

Nous savons quelles lourdes charges la Suisse a mis sur ses épaules en entretenant au commencement de la guerre une armée parfaitement équipée se chiffant à 200,000 hommes et qu'elle a maintenue sous les armes jusqu'à ce que tout danger de complications fut écarté. Ceci représente, en outre, des sommes considérables appropriées à l'armement, à l'équipement et à l'entretien des troupes, un arrêt presque complet de l'activité économique du pays et partant, une perte financière considérable.

Mais, depuis, la Suisse a renvoyé dans leurs foyers une partie de ses soldats, et le travail a repris âprement, avec l'extraordinaire énergie qui caractérise le Suisse de quelque origine qu'il soit; les activités se sont multipliées, les efforts se sont décuplés et la blessure occasionnée par la guerre s'est en partie cicatrisée, l'industrie, le commerce et l'agriculture reprenant peu à peu leur mouvement régulier qui fait au coeur du pays comme une pulsation véhémement où la vie afflue puissamment. A l'heure présente, la Suisse est en mesure, malgré les difficultés qui barrent son chemin, de continuer aussi réguliè-

ment que les circonstances le permettent, les sympathiques relations commerciales qu'elle entretient avec toutes les nations du monde.

Mais son effort ne s'est pas borné à cette reprise du travail et à la remise en marche des affaires; elle a élevé sa pensée plus haut que cela. Elle a considéré comme un devoir impérieux pour elle, de devenir la bonne étoile des malheureux belligérants et c'est ainsi qu'elle a établi un bureau international de correspondances pour les prisonniers de guerre, accueillant avec le même zèle, les missives venant de part et d'autre et les faisant parvenir aux destinataires: un père, une mère, une femme, des enfants, anxieux du sort de leurs êtres chéris et rassurés par son heureuse intervention.

Et tandis que le gouvernement fédéral suisse mettait tout en oeuvre pour maintenir la paix à l'intérieur et préserver l'intégrité de son territoire, les dévouements individuels, les dons particuliers, les initiatives privées agissaient simultanément pour apporter les premiers soulagements aux malheureuses victimes de la guerre et faire oeuvre de charité envers tous ceux qui en avaient besoin.

Tout cela, la Suisse l'a fait simplement, sans ostentation, par pur devoir. Le monde entier lui en sera reconnaissant et lui réservera toute son estime. Et qui sait si, à l'heure de l'épuisement général, elle ne sera pas le pacificateur désiré qui pansera bien des blessures et remettra des rayonnements dans les demeures?

FEU Mme J. N. DUPUIS

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Dupuis, née Albertine Francoeur, épouse de M. J. N. Dupuis, président de la maison Dupuis Frères Limitée, de Montréal. Mme Dupuis a succombé à Québec le 30 mai dernier, à l'âge de 51 ans et 9 mois, et ses funérailles, très imposantes, ont eu lieu le 2 courant.

Le service funèbre a été célébré à l'église Saint-Louis de France par l'abbé J. N. Dupuis, S. G. Mgr P. Bruchési a présidé à l'absoute. Un nombreux cortège a suivi le corbillard jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges où a eu lieu la sépulture. Nous offrons à M. J. N. Dupuis ainsi qu'à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

LES MONTRES OFFERTES PAR LAPORTE-MARTIN

Les superbes montres offertes par la maison Laporte-Martin ont remporté un succès colossal parmi les marchands-détaillants dont beaucoup se sont empressés de profiter de cette occasion unique. Il en est même qui en ont profité et pour eux et pour leur femme en passant une double commande. Ceux qui n'ont pas encore reçu ce cadeau devraient se presser.